



Charte du joueur d'échecs

Respecter les règles

Les parties se jouent conformément telles qu'elles sont définies et adoptées par la Fédération Internationale des Échecs et par la Fédération Française des Échecs. Elles doivent être appliquées de bonne foi.

Le résultat de la partie ou du match doit être acquis loyalement, sans bafouer l'éthique sportive et ne doit donc pas découler d'une quelconque négociation. Les comportements susceptibles de porter préjudice à un autre compétiteur ou de nature à jeter le discrédit sur notre sport sont totalement prohibés.

Une proposition de nulle est toujours inconditionnelle. La partage des points par accord mutuel ne doit pas résulter de considérations dont les tenants et les aboutissants se situent hors du contexte sportif et ne peut intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Respecter l'adversaire

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à des moyens illégaux, à des sources d'informations extérieures, à la tricherie.

Respecter l'adversaire, c'est éviter de le distraire ou de le déranger de quelque manière que ce soit.

Respecter l'adversaire, c'est s'adresser à lui en des termes toujours courtois et polis.

Respecter l'arbitre

En participant à une compétition homologuée, le joueur accepte de jouer sous le contrôle d'un arbitre disposant de toute l'autorité nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

Garant du respect des règlements fédéraux et du respect de l'esprit sportif, l'arbitre est un représentant officiel de la F.F.E. sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur ne peut qu'obtempérer. Il peut interjeter appel oralement dans l'instant, mais dès que possible il déposera sa réclamation par écrit selon des modalités qui doivent lui être expliquées par le corps arbitral.

Respecter l'organisateur

Chaque joueur doit concourir à la bonne tenue de la compétition.

L'inscription à une compétition homologuée implique l'acceptation des dispositions définies par le Règlement Intérieur affiché dans l'aire de jeu.

Les réclamations concernant l'organisation ne sont recevables que si elles sont formulées correctement.

Les paragraphes qui précèdent sont copie conforme de la Charte du joueur d'échecs de la F.F.E., disponible sur le site de la Fédération Française des Échecs, qui régit les bons rapports des joueurs avec ses adversaires, les arbitres, et les organisateurs de compétitions.

Cette charte la complète, en rappelant certains principes fondamentaux de respect vis-à-vis des dirigeants, des intervenants extérieurs au club, des accompagnateurs et des partenaires d'équipe. Les paragraphes suivants sont propres à l'Échiquier Domloupéen.



L'ÉCHIQUIER DOMLOUPÉEN

Association « loi 1901 » affiliée à la Fédération Française des Échecs

<http://domloup.echecs.free.fr> – domloup.echecs@free.fr

Allée de l'étang – 35410 DOMLOUP



Respecter le partenaire

Respecter le partenaire, c'est :

- Le motiver et l'encourager lorsqu'il est en difficulté et non lui faire des reproches.
- Observer sa partie sans intervenir, même à l'entraînement.
- L'aider à progresser, dans l'intérêt du club.

Les réunions du club sont consacrées au jeu d'échecs, à l'exclusion de tout autre jeu ou activité. Elles se déroulent dans le calme, nécessaire à la pratique échiquéenne.

Respecter ses partenaires, c'est laisser chacun s'exprimer et favoriser la dynamique de groupe.

Respecter le dirigeant

Les dirigeants de l'Échiquier Domloupéen sont bénévoles et donnent de leur temps pour que chacun puisse pratiquer les échecs dans de bonnes conditions. Respecter le dirigeant, c'est :

- Respecter les horaires de début et de fin des réunions du club (entraînements, cours, stages).
- Accepter la composition des équipes, faite en accord avec les désirs des joueurs.
- Prévenir dès que possible d'une absence non prévue pour une compétition afin d'effectuer le remplacement dans les meilleures conditions.
- Accepter les sanctions disciplinaires prises en cas de non respect de cette Charte, dans l'intérêt des autres joueurs et du club.
- Respecter les consignes de sécurité.

Respecter l'accompagnateur

Les accompagnateurs sont également bénévoles ; les joueurs respectent les horaires de rendez-vous et adoptent une attitude calme et respectueuse pendant les déplacements.

Respecter l'intervenant extérieur

Les joueurs arrivent à l'heure, et font en sorte que l'intervenant puisse partir à l'heure prévue.

Respecter le club

Les joueurs respectent les locaux mis à disposition du club et prennent soin du matériel.

Respecter le club, c'est toujours garder à l'esprit que l'on représente le club dans et hors du club, et adopter une attitude respectueuse envers tous avant, pendant et après le jeu.

Le compétiteur qui transgresse la Charte du joueur d'échecs dans le cadre d'une compétition homologuée s'expose à des pénalités sportives ou à des sanctions disciplinaires. En s'inscrivant à une compétition organisée sous l'égide de la Fédération Française des Échecs, le joueur s'engage à respecter la présente Charte adoptée par la F.F.E. le 21 juin 2003, le « Code de l'Éthique » amendé par la F.I.D.E. en 1996 au Congrès d'Erevan ainsi que le « Code du sportif » édicté par l'Association Française pour un Sport sans Violence et pour le Fair-Play (A.F.S.V.F.P.).

Cette Charte de l'Échiquier Domloupéen est approuvée par tous les membres de l'association lors de leur adhésion, ainsi que par les représentants légaux des membres mineurs. Les membres qui transgressent cette Charte s'exposent à des rappels à l'ordre, voire à une exclusion.

